

ÉCOLE D'ART  
SAISON  
2023-2024



ÉCOLE D'ART

Rue Bonnevaux, 26100 Romans-sur-Isère\*

Tél. 04 75 05 24 22

[ecole-art@ville-romans26.fr](mailto:ecole-art@ville-romans26.fr)

[ville-romans.fr](http://ville-romans.fr)

\*Déménagement d'ici fin 2023 à l'Atelier,  
place Fontaine-Couverte à Romans.

[+] d'infos prochainement

ROMANS  
SUR  
ISÈRE

ROMANS  
SUR  
ISÈRE

L'école d'art est un équipement artistique de proximité, ouvert à tous, destiné à l'enseignement des arts plastiques, mais aussi à la sensibilisation à la création contemporaine. Son objectif principal est de favoriser la découverte et l'accès aux arts visuels, dans la diversité, par la pratique artistique et par la confrontation avec des œuvres et des idées novatrices.

L'école propose une large palette de cours pour les jeunes et les adultes. Ces cours, encadrés par des enseignants, sont orientés vers de multiples techniques : dessin, peinture, collage, volume, etc.

## JOURNÉES D'INSCRIPTION

Mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 septembre 2023 de 9h à 18h  
*Reprise des cours : lundi 11 septembre 2023*

## HORAIRES DES COURS

**Jeunes (de 5 à 17 ans). Durée : 2h**

5 / 8 ans : mercredi à 9h30

8 / 12 ans : mardi à 17h & mercredi à 13h30

12 / 14 ans : mardi à 17h30

12 / 17 ans : mercredi à 15h30

**Adultes (+ de 18 ans). Durée : 3h**

Lundi à 9h & 17h

Mardi à 13h30

Mercredi & jeudi à 17h00

*Une liste d'achat de fournitures sera fournie à chaque inscrit en début d'année.*

## TARIFS

**Cours** (tarifs par atelier et par an)

Adultes romains : ..... 218,50 €

Adultes non romains : ..... 400,00 €

Jeunes romains : ..... 155,25 €

Jeunes non romains : ..... 281,25 €

Minima sociaux romains : ..... 98,00 €

Minima sociaux non romains : ..... 135,00 €

Après la 1<sup>ère</sup> séance d'essai, la cotisation annuelle sera exigée et ne fera l'objet d'aucun remboursement au-delà de cette période.

**Modalités de paiement :**

Chèques vacances, Top départ, Pass'régiion, chèque bancaire, virement.

**À fournir :** photocopie de carte d'identité (pour les mineurs : CNI des parents) + photocopie d'un justificatif de domicile.

